



Impayé,pas de fiche de salaire et local en travaux jamais terminé

Par **Marval**, le **15/02/2009** à **01:03**

Bonjour,
Je vous contacte afin d'avoir un renseignement au sujet d'un impayé de plus de 5 mois.
En effet, je suis un apprenti qui est en alternance dans une entreprise d'Informatique et en Cfa.
Je travaille chez ce patron depuis le mois de décembre 2007 (Décembre 2007 à Septembre 2008 en tant que stagiaire en alternance dans une école privée et ce travail)
N'ayant pas de revenu pendant ma période de stage, celui-ci m'avait confié qu'il me donnerait un ordinateur (de mon choix, en l'occurrence d'une valeur de 2600€) pour compensé le salaire.
L'ordinateur a logiquement été acheté en fin du mois d'avril 2008, a l'heure actuelle je n'en est toujours pas vue la couleur.
Pour ce qui est maintenant du présent et qui concerne mon impayé.
Le local de mon entreprise est (selon le patron) toujours en reconstruction depuis le mois de Juin 2008.
Je passe souvent au local en regardant par les fenêtres pour vérifier si celui-ci avance ou non.
Les travaux n'avancent quasiment pas.
Cela fait maintenant 1 mois et demie qu'il ne reste que l'électricité a installé.
Je suis sous un contrat d'apprentissage depuis le 18 septembre 2008, je n'ai reçu que mon salaire qui couvre la date de signature du contrat jusqu'a la fin du mois (18 au 31 septembre donc)
Depuis, je n'ai plus rien,mon salaire est censé être viré chaque fin de mois sur mon compte courant.
Je n'ai reçu qu'une seule fiche de paye (Celle du mois d'octobre,qui n'a toujours pas été payée)
J'ai tenté d'appelé des dizaines de fois ce patron,aucune réponse de sa part,pas même un rappel.
J'ai donc plusieurs questions.
1/ Puis-je (malgré que je n'ai aucune fiche de paye)réclamé ces 5 mois de salaire en contactant les prud'hommes ou une autre association de ce genre ?
2/ Existe il un moyen légal de faire pression sur ce patron afin qu'il puisse me faire travaillé au plus vite
3/ Ai-je une solution aux problème qui concerne mon ordinateur malgré qu'il n'ai signé aucun papier attestant qu'il me le doit ? (Il me répond toujours qu'il me le donnera incessamment sous peu)
Voilà je vous remercie de votre aide et j'espere avoir été assez clair sur ma situation